

CHATEAU DE LA TOUR
à St-Pierre-Canivet
(canton de Falaise-Nord)(1)

*

I.- BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

A) Généralités [château, et Mme de Séran]

- Fr. GALERON, Statistique de l'arrondissement de Falaise, Falaise, Brée, t.2, 1828, p.199-204
- A. de CAUMONT, Statistique monumentale du Calvados, t.2, 1850, p. 492-499
- H. de BRYE, En flânant dans le Pays d'Auge, Caen, Bigot [1947]. In-4°, 116 p. [p.27-28]
- C. de MONS, [Compte rendu d'excursion] dans le bull. Soc. hist. et archéol. de l'Orne, t.70, 1952, p.74-76.- Texte également publié dans les Nouvelles de Falaise, n° 289, 21 août 1952
- L. H., Le Château de la Tour, dans Art de Basse-Normandie, n° 19, automne 1960, p. 24-32
- Merveilles des châteaux de Normandie, Paris, Hachette (Coll. Réalités), 1966. Petit in-folio, p. 228-229

*

- MARMONTEL [1723-1799], Mémoires, Edition critique établie par John REMWICK, Editions G. de Bussac (2 Cours Sablon, 63013 Clermont-Ferrand), 1972, 2 vol. in-8°, 557 p. [Index] (Coll. Ecrivains d'Auvergne)

*

B) La Famille de Séran

- Baron de WOELMONT de BRUMAGNE, Notices généalogiques, Paris, Champion, 1ère série, 1923, p. 760-766 ; [5e série], Additions et corrections aux cinq [sic ; lire quatre] premières séries, 1928, p. 175-177.- Etudie cette famille seulement à partir du XVIIe s. Cf. ci-dessous. p.64

*

C) L'Entourage de Mme de Séran

- A. CIORANESCU, Bibliographie de la littérature française du XVIIIe s., Paris, C.H.R.S., 1969, 3 vol. gr. in-8° [Pour Marmontel, l'abbé Delille, l'abbé de Séran, Mme de Souza, A.-J.-P. de Ségur, etc.]
- Divers ouvrages que nous n'avons pu consulter :
 - A. de MARICOURT, Mme de Souza et sa famille. Les Marigny, les Flahaut, Aug. de Morny (1761-1836), Paris, E.Paul, 1907. In-8°, X-400 p.
 - Comte MARQUISET, Le Marquis de Marigny, Paris, E. Paul, 1918. In-18
 - Duc de CARAMAN, La Famille de la Marquise de Pompadour, Paris, Leclerc, 1901. In-8°

(1) Plan de cette notice :

- I.- Bibliographie succincte, p.45
- II.- Le château de la Tour, p. 46
- III.- Mme de Séran et son entourage vus par Marmontel, p. 51
- IV.- Généalogie de la famille de Séran, p. 63
Tableau généalogique, p. 50

II.- LE CHÂTEAU DE LA TOUR

A) Un centre littéraire à la fin du XVIII^e s.

Le château, construit en 1769-1770, se caractérise par la sobriété de ses lignes extérieures et par sa riche décoration intérieure (boiseries, trumeaux, papiers peints chinois). A la même époque, Adélaïde de BULLIQUOUD (1743-1793), mariée en 1767 au Comte Louis de SERAN (cf. p.64), en fit "un rendez-vous les plus célèbres des écrivains de son temps."

Si la tradition du séjour de Voltaire à la Tour ne repose sur rien, le château compta plusieurs hôtes connus :

- Alexandre-Joseph-Pierre, vicomte de SEGUR (1756-1805), maréchal de camp en 1788. Il écrivit de nombreuses pièces de théâtre, deux romans, des Réflexions sur l'armée, un Essai sur l'opinion considérée comme l'une des principales causes de la Révolution (1789) ("Si un homme de génie paraissait, il serait le maître") et un ouvrage sur Les femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social (1803).
- l'abbé Jacques DELILLE (1738-1813), poète très apprécié de ses contemporains, et tombé depuis dans le discrédit à cause des critiques du XIX^e s. sur son didactisme, sa préciosité et son enflure, il joua cependant un rôle fondamental comme préromantique et inspira, par sa traduction des Géorgiques, le retour vers la nature.

Il aurait composé en l'honneur d'un des hôtes de la Tour le quatrain suivant :

"Dans ce décor, où l'amour en silence
Rêve au présent, espère en l'avenir,
Heureux qui vient avec une espérance
Et s'en retourne avec un souvenir" (1)

- enfin et surtout Jean-François MARMONTEL, né en Auvergne en 1723, mort en 1799 à Habloville, hameau de Saint-Aubin-sur-Gaillon, dans l'Eure, poète, auteur dramatique (Œdipe), philosophe, conteur (Contes Moraux), romancier (Les Incas), qui eut, lui aussi, beaucoup de succès de son temps, et fut l'ami et le familier de nombreuses personnes de qualité. Son nom serait complètement tombé dans l'oubli s'il n'avait pas écrit des Mémoires, particulièrement évocateurs de la Société du XVIII^e s. : "Ils ne sont pas seulement précieux par les portraits, les anecdotes qu'ils contiennent ; ils sont encore aimables par le personnage qu'il y montre et le talent qu'il met à le montrer" (Dict. des lettres françaises, XVIII^e s.).

On attribue tantôt à Marmontel, tantôt au vicomte de Ségur, des vers gravés sur une pierre, près de l'île d'Amour, à la Fontaine Bouillante (à la Tour) :

"Si tu sais réfléchir, contemple ce ruisseau,
Il doit te présenter l'image de la vie.
Que d'obstacles à vaincre, un enfant, un roseau
Peut contraindre sa marche au gré de son envie.
Mais honteux d'en gémir il triomphe de tout,
Il voit sans s'effrayer la pente qui l'entraîne.
Sa course est un travail, et sa mort est au bout.
Mortel, ainsi que lui, supporte donc ta peine." (2)

(1) C. de Mons, p. 77

(2) C. de Mons, p. 76

A ces auteurs, ajoutons le nom moins connu de Léonor-Joseph, abbé de Séran de la Tour, oncle par alliance de Mme de Séran (cf. p.64) dont on sait peu de chose "parce qu'il a eu la modestie de ne pas mettre son nom à ses ouvrages" (1).

Il publia :

- Histoire de Scipion l'Africain, 1738
- Histoire d'Epaminondas (1739)
- Histoire de Philippe, roi de Macédoine (1740)
- Amusement de la raison (1747 et 1752)
- Mysis et Glaucé, poème traduit du grec (1748)
- Histoire de Catilina (1749)
- Histoire de Mouley Mahamet, fils de Mouley Ismaël, roi de Maroc (1749)
- Caliste, ou la Belle pénitente, tragédie imitée de l'anglais (1750) (attribution à contrôler)
- Parallèle de la conduite des Carthaginois à l'égard des Romains dans la seconde guerre punique, avec la conduite des Anglois à l'égard de la France en 1756 (1757)
- L'Art de sentir et de juger en matière de goût (1762 et 1790) : "on y trouve des idées nouvelles, mais le style en est quelquefois obscur et traînant" (Feiler)
- Essai historique sur M. de Barrailh, vice-amiral de France (1762)
- Histoire du tribunat à Rome (1774)

L'entourage familial de Mme de Séran comprenait également plusieurs personnes connues par ailleurs et très liées au mouvement littéraire et artistique de l'époque : Mme Filleul, son gendre Poisson de Marigny, sa seconde fille Mme de Flahaut (devenue Mme de Souza)(cf.p.64)

*

B) Les Bois de la Tour (2)

"Le domaine de la Tour est occupé en majeure partie par des bois. Les bois du Roi, achetés au cours du XIXe siècle, ont été réunis aux bois de la Tour proprement dits. Les uns et les autres s'étendent au sud et à l'ouest du château sur 430 hectares. Ils sont plantés d'essences très diverses : chênes, hêtres, bouleaux, sapins de Normandie - dont certains atteignent une hauteur exceptionnelle -. Le charme romantique de ces bois et leurs curiosités sont parfaitement décrits par Galeron : "On cite, dans les bois de la Tour, comme une beauté naturelle, très digne d'être visitée, une fontaine fraîche et limpide qui sort du pied des rochers, et qui forme un petit ruisseau dont les eaux s'écoulent avec une douceur infinie au milieu de sentiers tortueux, jusqu'aux douves du château. Nous ne croyons pas, en effet, qu'il y ait rien dans ce pays de plus gracieux que ces bocages. Les eaux, dans leur cours, remplissent d'anciens fossés du milieu desquels s'élève une masse de bosquets qu'on nomme l'île d'amour. C'était le rendez-vous des poètes et des amants pendant les chaleurs de midi. De beaux sapins, de longs bouleaux, des acacias, des lianes de chèvrefeuille, des aubépines, l'embellissent et la parfument ; tout y invite à la fois à la méditation et au plaisir. Là, cependant, existait jadis un ancien château dont la mémoire s'est conservée dans la contrée..." La source dont il est fait mention est qualifiée par les gens du pays de "fontaine bouillante", appellation qui a sans doute un sens plus sentimental que thermique!"

*

C) Description extérieure du château (2)

"Le château fut construit d'un seul jet. Un livre de dépenses conservé au chartrier nous indique que les travaux furent commencés en 1769. Dans le vestibule est inscrite la date de 1770.

(1) Cf. Feiler, Biogr. universelle ; Cioranescu ; Grante, Dict. des lettres françaises.

(2) Texte tiré d'Art de Basse-Normandie, n° 19, 1960.

"L'architecture est d'une grande simplicité. La façade Nord est percée de 14 ouvertures ; celles du rez-de-chaussée sont plus hautes d'un quart que celle de l'étage. Le corps central, en saillie très légère, est souligné par des chaînages et coiffé d'un fronton triangulaire orné d'armoiries et de fruits⁽³⁾ ; entre les chaînages, des consoles semblent attendre des bustes. La porte d'entrée, cintrée, ouvre sur un perron évasé qui ne date que de 1882 et qui a remplacé un perron rectangulaire à double descente. Au-dessus, la porte-fenêtre, garnie d'un balcon, est rectangulaire comme les autres baies de la façade ; son encadrement est souligné de sobres moulures. Le toit à la mansarde est éclairé par des lucarnes basses à fronton circulaire et, au-dessus du corps central, par deux oculi.

"La façade sud présente quelques variantes : l'avant-corps ne comporte pas de chaînages ; les ouvertures du rez-de-chaussée, au nombre de trois, sont cintrées ; celles de l'étage rectangulaires. Au-dessus, pas de fronton, mais une attique percée de fenêtres carrées. Devant cette façade s'élevaient autrefois des parterres dont la splendeur est évoquée par deux grandes urnes de pierre ornées de bas-reliefs mythologiques. Au-delà commencent les bois."

*
"Le château d'Assy et l'Hôtel de St-Léonard de Falaise sont marqués d'un retour à l'antique que nous ne retrouvons pas à La Tour. Ici nous sommes en présence du style Louis XVI le plus classique, héritier d'une vieille tradition. L'influence de la mode, à peine perceptible, est heureusement compensée par un sens parfait des proportions et par une simplicité du meilleur goût.

"La beauté du château de La Tour peut ne pas apparaître au touriste ordinaire, plus sensible aux beautés d'une architecture pittoresque où l'effet et le mouvement sont recherchés. Mais l'amateur averti goûte sans réserve cette belle demeure qui évoque si bien la distinction de la vie française à la veille de la Révolution."

*

D) Description intérieure du château (1)

"Si l'on en juge par un plan du XVIII^e s. - signé Basché - que nous avons retrouvé dans les archives, le château a conservé à peu près intacte sa distribution intérieure primitive. Seules les pièces secondaires et les appartements de commodité ont subi quelques modifications. Le vestibule est décoré des armoiries de la famille de Séran et d'amours soutenant des effigies féminines. L'on passe directement dans la salle à manger dont les trois portes-fenêtres donnent sur le parc ; trois autres baies leur font face du côté vestibule : celle du centre est une porte, les deux autres, fixes, sont garnies de glaces. L'un des côtés de la pièce est orné d'une peinture en trompe-l'œil représentant Cérès. Sur les portes, des bas-reliefs évoquent les saisons, d'après Houdon. Les écoinçons sont remplis de feuillages de chêne.

"Le salon, à gauche, est la pièce la plus spacieuse et la plus agréable du château. Cinq fenêtres l'éclairent abondamment et le mettent en contact intime avec les bois, tout proches. Les boiseries, d'un tracé très pur, sont d'époque ainsi que les quatre dessus de porte qui ont pour thème les Arts, personnifiés par des enfants. De part et d'autre de la cheminée et dans les entre-fenêtres, des appliques en forme de cors de chasse invitent au plaisir de la vénerie.

"À droite de la salle à manger, la chambre de Madame de Séran n'a plus son riche mobilier d'antan, que la tradition disait offert par Louis XV en personne. "Cette chambre rutilante toute rutilante d'or et de damas cramoisi" a conservé seulement ses deux dessus de porte dont l'un représente la Nuit (madame de Séran ?) (2) et l'autre l'Aurore (sa cousine

(1) Texte tiré d'Art de Basse-Normandie, n° 19, 1960

(2) Galeron, p. 204

(3) [Sous un dôme à pans]

madame de Marigny ?).

"A l'étage se trouvent les autres chambres. Deux d'entre elles sont tapissées de papiers peints chinois uniques dans la région. Ils appartiennent à l'époque Kien-Long et semblent avoir été posés peu après l'achèvement du château. Le papier de la chambre la plus grande représente des scènes de la vie quotidienne chinoise. Celui de la plus petite, contiguë à l'autre, est orné d'arbustes, de fleurs, de fruits et d'oiseaux. Les coloris sont légèrement passés, mais l'exubérance des lignes donne à ces papiers une richesse extraordinaire."

*

E) L'Architecte de la Tour

Les archives du château conservent le plan dressé en 1769 par un dénommé Basché.

M. André Rostand (1) a découvert que le corps des Ponts et chaussées de la Généralité de Caen comprenait à la fin du XVIII^e s. une tribu de Basché (2) :

- Basché le jeune, géographe des Ponts et chaussées vers 1758
- Louis Basché, conducteur en 1765, puis de 1777 à 1782
- Louis-Etienne Basché, conducteur en 1785
- Louis-Emile Basché, conducteur de 1784 à 1787

(3)
Comme c'était souvent le cas au XVIII^e s., il arrivait aux ingénieurs des Ponts et chaussées de se mêler non seulement d'urbanisme et de voirie urbaine, mais aussi d'architecture.

C'est ainsi que M. Rostand a pu attribuer à Basché, ingénieur de Sa Majesté en la généralité de Caen (dépourvu de prénom) la construction de l'évêché (substantif) de Coutances au cours des années 1759-1760.

Ajoutons que M. le Comte A. de Roquefeuil conserve une très précieuse documentation, complètement inédite, sur son château de Boucée à Vergoncey (canton de St-James), élevé de 1762 à 1764 par les soins de Jacques Basché, ingénieur à Vire. Cette documentation comprend notamment : un devis des travaux de démolition de l'ancienne habitation, et un engagement de Jacques Basché de faire exécuter les lambris par J.-B. Le Nazier, maître menuisier sculpteur à Vire.

Le patronyme Baschet se rencontre à Vengeons (canton de Sourdeval) sous l'Ancien régime.

*

Les seules conclusions qu'on puisse aujourd'hui tirer de ces références disparates sont les suivantes :

- l'architecte de la Tour était probablement bas-normand (et peut-être vicois) (architecte de conception ?; architecte d'exécution ?, ou les deux ?)
- il appartenait vraisemblablement à une famille d'ingénieurs et de conducteurs des Ponts et chaussées
- si l'évêché de Coutances (Basché, ingénieur) et Boucée (Jacques Basché, ingénieur) présentent suffisamment de parenté entre eux pour être éventuellement attribués au même architecte, la Tour se distingue trop des deux premiers pour qu'on formule l'hypothèse gratuite de la rattacher à cette école
- toute référence nouvelle sur les Basché, toute comparaison de signatures, toute précision de prénom et d'état civil seront évidemment les bienvenus.

(1) L'Architecte de l'évêché de Coutances, dans Rev. de l'Avranchin, t.37, n°210, mars 1957, p.290-291

(2) D'après A.D. Calvados, C 3099 et suivants

(3) Spécialement en Basse-Nie avec l'ingénieur en chef LEFEBVRE. Sur ce dernier, Cf. A.Lepage, dans Bull.Soc.antiq.Nie, t.26, 1908, p. 265-296; A.Rostand, ibidem, t.37 (1926-27), p.418-422; A.Rostand, dans Rev.de la Manche, t.2, 1960, p.85; etc.

Guillaume-François de SERAN
sgr de la Tour
1635 - 1690
x 1666 Elisabeth du Thon

Gilles-François
1667-1726
x 1697 Marie Bertin de Vaudeologes

Marie-Elisabeth-Irène
x 1706 Jacques DU BUISSON
éc., sgr de Longpré

Louis-François
x 1721
Marie-Anne Ricou

Léonor-Joseph
ABBE de SERAN
[+ 1772 ?]

Louis-Fr.-Anne de Séran
COMTE de SERAN
x 1767 Adélaïde de BULLIQUOUD
COMTESSE de SERAN, 1743-1793

Marie-Catherine-Irène du Buisson
MADAME FILLEUL, + v. 1767
x 1747 Charles-François FILLEUL,
éc., secrétaire du roi

Charles-Bapt.-Jules, 1773-1861
x Marie-Joséphine de Segond
de Sèderon

Julie Filleul
x 1766 Abel Poisson
de MARIGNY
1727-1781,
frère de
Madame de Pompadour

Adélaïde
1761-1836
1) x v. 1779 Comte de FLAHAUT
v. 1722-1793
2) x José-Maria de SOUZA
1758-1825
3) [x] TALLEYRAND

Raoul
x Armandine-Alexandrine
Grandin de l'Épervier

Auguste-Ch.-Jh. de FLAHAUT
1785-1870
[x] Hortense de BEAUHARNAIS

Harold de SERAN
1839-1906
dernier du nom

Béatrix
1848-1922
x 1872 Georges-
Maurice marquis
de la MOUSSAYE,
grands-parents
du propriétaire actuel
de la Tour,
Le Comte Alain
de La Moussaye

Duc de MORNY
1811-1865

III.- MADAME DE SÉRAN ET SON ENTOURAGE VUS PAR MARMONTEL

On trouvera ci-dessous tirés des Mémoires de Marmontel (édition J. Renwick) les passages relatifs à Mme de Séran et à son entourage (Mme Filleul, sa tante par alliance à la mode de Bretagne ; Mme de Marigny, fille de cette dernière et belle-sœur de Mme de Pompadour ; etc.)

Pour plus de commodité, nous avons ajouté des sous-titres.

*

[A] Madame Filleul amie de Bouret, p. 132-133

"... De ces laborieux sybarites, le plus vif, le plus séduisant, le plus voluptueux, avec la santé la plus frêle, étoit de Cromot (1), qu'on a vu, depuis, si brillant sous tant de ministres. La facilité, l'agrément, la prestesse de son travail, et surtout sa dextérité, les captivoient en dépit d'eux-mêmes.

"Il étoit, quand je le connus, le secrétaire intime et favori de M. de Machault. C'étoit une liaison que bien des gens m'auroient enviée, mais dont l'agrément faisoit seul le prix dont elle étoit pour moi. Dans le même temps, la fortune, qui se mêloit de mes affaires à mon insçu, me fit rencontrer à Versailles la bonne amie de Bouret, fermier général, qui tenoit le porte-feuille des emplois, connoissance non moins utile. Cette femme, qui fut bientôt mon amie, et qui l'a été jusques à son dernier soupir, étoit la spirituelle, l'aimable Mme Filleul. Elle étoit retenue à souper à Versailles, et j'étois invité à souper avec elle : je m'en excusai en disant que j'étois obligé de me rendre à Paris. Elle, aussitôt, m'offrit de m'y mener, et j'acceptai une place dans sa voiture. La connoissance faite, elle parla de moi à son ami Bouret, et lui donna vraisemblablement quelque envie de me connoître. Ainsi se dispoient pour moi les circonstances les plus favorables au plus cher objet de mes vœux..." (2)

*

[B] Les Soupers de Madame Filleul, p. 172

"Une liberté plus décente et plus aimable [que chez le fermier général Pelletier], une gaieté moins folle et assez vive encore, régnoit dans les soupers de madame Filleul, où la jeune comtesse de Séran brilloit dans tout l'éclat de sa beauté naissante et de son naïf enjouement. A ces soupers, personne ne songeoit à avoir de l'esprit ; c'étoit le moindre des soucis et de l'hôtesse et des convives ; et cependant il y en avoit infiniment et du plus naturel et du plus délicat."

*

[C] La Société des femmes d'esprit, p.224

"... Bien plus heureux que lui [D'Alembert], je vivois au milieu des femmes les plus séduisantes, sans tenir à aucune par les liens de l'esclavage. Ni la jolie et piquante Filleul, ni l'ingénue et belle Séran, ni l'éblouissante Villaumont, ni aucune de celles

- (1) Jules-David Cromot (1725-+ peu avant la Rév.), premier commis du contrôle général des finances à 21 ans, surintendant des bâtiments du comte de Provence, constructeur du château du Bourg-St-Léonard (1763-67), dans l'Orne.
- (2) Etienne-Michel Bouret (1709-1777), fermier général ; il s'était acquis une fortune considérable (commerce des grains, "Pacte de famina"), mais mourut ruiné par ses prodigalités. Adulé de Voltaire, Marmontel, du médecin J.-B. Dubois (de St-Lô)... ; et adulant Louis XV. Cf. Dict. de biogr. française.

avec qui je me plaisais le plus, ne troublait mon repos. Comme je savais bien qu'elles ne pensoient pas à moi, je n'avois ni la simplicité, ni la fatuité de penser à elles. J'aurois pu dire comme Atys, et avec plus de sincérité :

J'aime les roses nouvelles ;
 J'aime à les voir s'enbellir ;
 Sans leurs épines cruelles,
 J'aimerois à les cueillir (1)

"Ce qui me ravissoit en elles, c'étoient les grâces de leur esprit, la mobilité de leur imagination, le tour facile et naturel de leurs idées et de leur langage, et une certaine délicatesse de pensée et de sentiment, qui, comme celle de leur physionomie, semble réservé à leur sexe. Leurs entretiens étoient une école pour moi, non moins utile qu'agréable ; et, autant qu'il m'étoit possible, je profitois de leurs leçons. Celui qui ne veut écrire qu'avec précision, énergie et vigueur, peut ne vivre qu'avec des hommes. Mais celui qui veut, dans son style, avoir de la souplesse, de l'aménité, du liant, et ce je ne sais quoi qu'on appelle du charme, fera très bien, je crois, de vivre avec des femmes. Lorsque je lis que Périclès sacrifioit tous les matins aux grâces, ce que j'entends par-là, c'est que tous les jours Périclès déjeunoit avec Aspasia..."

*

[D) Un voyage aux eaux d'Aix-la-Chapelle, juin 1767, p. 243-245]

"Mme Filloul se meuroit d'une fièvre lente qui avoit pour cause une humeur âcre dans le sang, et pour laquelle le plus habile de nos médecins, Bouvart, lui avoit ordonné les eaux et les bains d'Aix-la-Chapelle. La jeune comtesse de Séran l'y accompagnoit ; mais, dans l'état où étoit la malade, l'assistance d'un homme leur étoit nécessaire. Leur ami Bouret me pria de les accompagner. Je m'en fis un devoir ; et, dès qu'elles apprirent ma réponse, Mme de Séran m'écrivit ce billet :

"Est-il bien vrai que vous venez avec nous aux eaux ? Non, je ne puis le croire. C'étoit l'objet de tous mes désirs ; mais je n'osois en faire l'objet de mes espérances. Vos occupations, vos affaires, vos plaisirs, tout combat ma confiance. Assurez-m'en vous-même, si vous voulez que je me le persuade ; et, si vous m'en assurez, croyez que je mettrai cette marque d'amitié au-dessus de toutes celles qui ont été données dans la vie. Mme Filloul n'ose pas plus se flatter que moi. Mais vous seriez peut-être déçidé par le désir qu'elle en montre et la reconnaissance qu'elle en témoigne."

"Je partis avec elles. Mme Filloul étoit si mal, et Mme de Séran croyoit si bien voir mourir son amie en chemin, qu'elle m'avertit de me pourvoir d'un habit de deuil.

"Arrivés à Aix-la-Chapelle avec cette femme courageuse qui, n'ayant plus qu'un souffle de vie, ne laissoit pas de sourire encore à la gaieté que nous affections, le médecin des eaux fut appelé : il la trouva trop affoiblie pour soutenir le bain, et commença par lui faire essayer tout doucement les eaux. L'effet de leur vertu fut tel, que l'éruption de l'humeur ayant rendu la vie à la malade, dans peu de jours elle reprit des forces

(1) Quinault, Atys, acte II, scène 3

et fut en état de soutenir le bain. Alors s'opéra, comme par miracle, un changement prodigieux. L'éruption fut complète sur tout le corps, et la malade se sentant ranimée alloit seule, se promenoit, et nous faisoit admirer les progrès de sa guérison, de son appétit, de ses forces. Hélas ! malgré nos remontrances et nos prières, elle abusa de cette prompte convalescence, en ne voulant plus observer le doux régime qui lui étoit prescrit ; encore, malgré son intempérance, eût-elle été sauvée, sans la fatale imprudence qu'elle commit, à notre insçu, au terme de sa guérison.

M. de Marigny, dont la sœur étoit morte (1), et qui, voulant se marier à son gré et pour son bonheur, avoit épousé la fille aînée de Mme Filleul, notre idole à tous, la belle, la spirituelle, la charmante Julie, cédant au désir qu'avoit sa femme de venir voir sa mère, nous l'amena, et, tout d'un temps, fit, avec le célèbre dessinateur Cochin, un voyage en Hollande et dans le Brabant, pour y voir les tableaux des deux écoles hollandaise et flamande.

"Je vous ai peint le caractère de cet homme estimable, intéressant et malheureux. Tout ce qu'on peut désirer de charmes dans une jeune personne, soit du côté de la figure et du caractère, douceur, ingénuité, bonté, gaieté ingénieuse, raison même, et raison très saine, tout cela cultivé avec le plus grand soin, se trouvoit réuni dans sa jeune femme. Mais, tourmenté comme il l'étoit par un amour-propre ombrageux, à peine l'eut-il épousée, qu'il s'avisa d'être jaloux de la tendresse qu'elle avoit pour sa mère, et de l'amitié dont elle étoit liée dès l'enfance avec Mme de Séran. Il fut témoin de leur sensibilité mutuelle en se revoyant ; mais il dissimula le dépit qu'il en ressentoit, et le peu de temps qu'il passa avec nous ne fut obscurci par aucun nuage. Il témoigna même à Mme Filleul des sentimens assez affectueux. "Je vous laisse, lui dit-il, notre chère Julie. Il est bien juste qu'elle donne des soins à la santé de sa mère. Dans quelque temps je viendrai la reprendre, et j'espère trouver alors parfaitement rétablie cette santé qui nous est si précieuse à tous." Il dit aussi des choses aimables à la comtesse de Séran, et il nous laissa tous persuadés qu'il s'en alloit tranquille. Mais en lui le plus petit grain d'humeur étoit comme un levain qui fermentoit bien vite, et dont l'aigreur se communiquoit à toute la masse de ses pensées. Dès qu'il fut seul et livré à lui-même, il se représenta sa femme l'oubliant auprès de sa mère, et plus en liberté, se réjouissant avec nous de son éloignement. "Elle ne m'aimoit point, elle ne vivoit point pour moi, et il s'en falloit bien qu'il fût ce qu'elle avoit de plus cher au monde." Telles étoient les réflexions qu'il rouloit dans sa malheureuse tête. Il m'en avoit fait plus d'une fois la triste confidence. Ses lettres cependant furent assez aimables durant tout son voyage, et jusqu'à son retour, nous n'aperçûmes rien de ce qui se passoit en lui. Laissons-le voyager, et parlons un peu de la vie qu'on menoit à Aix-la-Chapelle.

"Quoique Mme Filleul, naturellement vive, volontaire et gourmande, fût, malgré nous, tout ce qu'il falloit pour retarder sa guérison, la vertu des eaux et des bains ne laissoit pas de chasser encore les nouveaux principes d'acrimonie qu'elle faisoit passer tous les jours dans son sang, avec des jus très épicés, et des ragoûts dont l'assaisonnement étoit un vrai poison pour elle. Comme elle se vantoit d'être guérie, sans en être aussi persuadés qu'elle, nous le croyions assez pour nous en réjouir. Ainsi nos dames se donnoient tous les amusemens des eaux. Je les partageois avec elles. L'après-dîner c'étoient des promenades, le soir c'étoit la danse à l'assemblée du Ridotto, où l'on jouoit

(1) Mme de Pompadour, + 1764

gros jeu; mais aucun de nous ne jouoit. Les danses étoient toutes anglaises, et très jolies et très bien dansées. C'étoit pour moi un curieux spectacle que ces chaînes d'hommes et de femmes de toutes les nations du nord, Russes, Polonais, Allemands, Anglais surtout, réunis et mêlés par l'attrait commun du plaisir. Je n'ai pas besoin de vous dire que deux Françaises d'une rare beauté, dont la plus vieille avoit vingt ans, n'eurent qu'à se montrer pour s'attirer des soins et des hommages. Lors donc que le matin, à la promenade des eaux, ou quelquefois chez elles, on leur faisoit la cour, j'avois des heures solitaires. Je les employois au travail. Je faisois les Incas.⁽¹⁾

*

[E] Le mariage de Madame de Séran, p. 248-249]

"Ainsi mes heures solitaires étoient remplies et utilement occupées. Mais un objet non moins intéressant pour moi que mon travail, et, à vrai dire, plus attrayant encore, c'étoit la conversation de mes trois femmes, toutes les trois de caractères différens, mais si analogues que leurs couleurs se marioient et se fondoient ensemble comme celles de l'arc-en-ciel. Or, c'est de ce mélange harmonieux de sentimens et de pensées que résulte le charme de la conversation. Un assentiment unanime commence par être agréable, et finit par être ennuyeux. Aussi Mme Filloul disoit-elle qu'elle aimoit la contrariété; qu'il n'y avoit que cela de naturel et de sincère; que la nature n'avoit rien fait de pareil, ni deux oeufs, ni deux feuilles d'arbres, ni deux esprits et deux caractères, et que, partout où l'on croyoit voir une ressemblance constante de sentimens et d'opinions, il y avoit dissimulation et complaisance de part ou d'autre, souvent même des deux côtés.

"L'une des trois, Mme de Séran, m'avoit mis dans sa confiance, et cette confiance étoit de nature à donner lieu à d'intéressans tête-à-tête. Il s'agissoit pour elle de succéder, si elle l'avoit voulu, à Mme de Pompadour. Elle étoit en relation continuelle avec le roi; il lui écrivoit par tous les courriers; et ces lettres et les réponses me passoient toutes sous les yeux. Voici comment s'étoit noué le fil de ce petit roman.

"Mme de Séran étoit fille d'un M. de Bulioud, bon gentilhomme, sans fortune, ci-devant gouverneur des pages du duc d'Orléans. Par une fatalité des plus étranges, et que je ne puis expliquer, cette jeune personne, dès l'âge de quinze ans, avoit été l'objet de l'humeur violente et sombre de son père, et de l'aversion de sa mère. Belle comme l'amour, et encore plus intéressante par le charme de sa bonté et de sa naïve innocence que par l'éclat de sa beauté, elle pleuroit et gémissoit dans cette situation si triste et si cruelle, lorsque son père prit tout à coup la résolution de la marier, en lui donnant pour dot sa place de gouverneur des pages qu'il cédoit à son gendre. Cet époux qu'il lui présenta étoit aussi un gentilhomme d'ancienne race, mais n'ayant pour tout bien qu'une petite terre en Normandie. C'étoit peu d'être pauvre, M. de Séran étoit laid, et d'une laideur rebutante; roux, mal fait, borgne, et un dragon (2) dans l'oeil; d'ailleurs, le plus honnête et le meilleur des hommes. Lorsqu'il fut présenté à notre belle Adélaïde, elle en pâlit d'effroi, et le coeur lui bondit de dégoût et de répugnance. La présence de ses parens lui fit dissimuler, tant qu'il lui fut possible, cette première

(1) Les Incas, ou la destruction de l'Empire du Pérou, roman publié en 1777. Marmontel y aurait travaillé pendant ses séjours à St-Pierre-Camivet.

(2) Dragon - Littré : Nom, dans l'ancienne hippatrique, de la tache blanchâtre qui se dessine dans le cristallin du cheval, lorsque la cataracte commence à s'y former. Par extension : sorte de tache dans l'oeil de l'homme.

impression ; mais M. de Séran s'en aperçut. Il demanda qu'il lui fût permis d'être quelques momens tête à tête avec elle ; et, lorsqu'ils furent seuls : "Mademoiselle, lui dit-il, vous me trouvez bien laid, et ma laideur vous épouvante. Je le vois ; vous pouvez l'avouer sans détour. Si vous croyez que cette répugnance soit invincible, parlez-moi comme à votre ami : le secret vous sera gardé ; je prendrai sur moi la rupture ; vos père et mère ne sauront rien de l'aveu que vous m'aurez fait. Cependant, s'il étoit possible de vous rendre supportables dans un mari ces disgrâces de la nature, et s'il ne falloit pour cela que les soins et les complaisances d'une bonne et tendre amitié, vous pourriez les attendre du cœur d'un honnête homme qui vous sauroit gré toute la vie de ne l'avoir point rebuté. Consultez-vous, et répondez-moi : vous êtes parfaitement libre."

"Adélaïde étoit si malheureuse ; elle voyoit dans cet honnête homme un désir si sincère de lui procurer un sort plus doux, qu'elle espéra se donner le courage de l'accepter. "Monsieur, lui dit-elle, ce que je viens d'entendre, le caractère de bonté, de probité que ce langage annonce, me prévient en votre faveur de l'estime la plus sincère. Donnez-moi vingt-quatre heures pour faire mes réflexions, et venez me revoir demain."

"Il ne fallut pas moins que les conseils les plus pressans de la raison et du malheur pour la déterminer ; mais, enfin, l'estime que M. de Séran lui avoit inspirée, triompha de tous ses dégoûts. "Monsieur, lui dit-elle en le revoyant, je suis persuadée que la laideur, ainsi que la beauté, s'oublie, et que les seules qualités dont l'habitude n'affaiblit point l'impression, et dont tous les jours, au contraire, elle fait mieux sentir le prix, ce sont les qualités de l'âme : je les trouve en vous, c'est assez ; et je me fie à votre honnêteté du soin de mon bonheur. Je désire faire le vôtre."

"Ainsi se maria Mlle de Bulioud, avant ses quinze ans accomplis ; et M. de Séran fut pour elle tout ce qu'il avoit promis d'être. Je ne dis pas que cette union eût les charmes de l'amour ; mais elle avoit les douceurs de la paix, de l'amitié, de la plus tendre estime. Le mari, sans inquiétude, voyoit sa femme environnée d'adorateurs ; et la femme, par sa conduite raisonnable et décente, honoroit aux yeux du public la confiance de son mari."

*

[F] "L'amie du roi, mais rien de plus", p. 249-252]

"Cependant, comme il étoit impossible de la voir, de l'entendre, surtout de la connaître sans désirer pour elle un meilleur sort, ses amis s'occupèrent du soin de sa fortune ; et, au mariage du duc de Chartres, ils songèrent à la placer honorablement auprès de la jeune princesse. Mais pour cela il ne suffisoit pas d'une noblesse ancienne et pure, il falloit encore être du nombre des femmes présentées au roi ; telle étoit l'étiquette de la cour d'Orléans. Cet honneur étoit réservé à quatre cents ans de noblesse, et à ce titre, elle avoit le droit d'y prétendre. Il lui fut accordé. Mais, le roi, après avoir écouté plus attentivement l'éloge de sa beauté que les témoignages sur sa noblesse, mit pour condition à son consentement, qu'après sa présentation elle iroit l'en remercier ; article secret pour M. de Séran, et auquel sa femme elle-même ne s'étoit pas

attendue ; car, de bien bonne foi, elle n'aspiroit qu'à la place qui lui étoit promise dans la cour du duc d'Orléans ; et, lorsqu'au rendez-vous que lui donna le roi dans ses petits cabinets, il fallut aller seule le remercier tête à tête, j'ai su qu'elle en étoit tremblante. Cependant elle s'y rendit, et j'arrivai chez Mme Filleul comme on y attendoit son retour. Ce fut-là que j'appris ce que je viens de raconter ; et je vis bien que pour ses amis la place à la cour d'Orléans n'avoit été qu'un spécieux prétexte, et que le rendez-vous actuel étoit leur objet important.

"J'eus le plaisir de voir les châteaux en Espagne de l'ambition s'élever ; la jeune comtesse toute-puissante, le roi et la cour à ses pieds, tous ses amis comblés de grâces, de faveurs ; moi-même honoré de la confiance de la maîtresse, et par elle inspirant et faisant faire au roi tout le bien que j'aurois voulu : il n'y avoit rien de si beau. On attendoit la jeune souveraine, on comptoit les minutes, on mouroit d'impatience de la voir arriver ; et cependant on étoit bien aise qu'elle n'arrivât point encore.

"Elle arrive enfin, et nous raconte son voyage. Un garçon de la chambre l'attendoit à la grille de la chapelle ; il étoit nuit close ; elle étoit montée par un escalier dérobé dans les petits appartemens. Le roi ne s'étoit pas fait attendre. Il l'avoit abordée d'un air aimable, lui avoit pris les mains, les lui avoit baisées respectueusement, et, la voyant craintive, il l'avoit rassurée par de douces paroles et un regard plein de bonté. Ensuite il l'avoit fait asseoir vis-à-vis de lui, l'avoit félicitée sur le succès de sa présentation, en lui disant que rien de si beau n'avoit paru dans sa cour, et que tout le monde en étoit d'accord. "Il est donc bien vrai, Sire, lui ai-je répondu, nous dit-elle, que le bonheur nous embellit, et, si cela est, je dois être encore plus belle dans ce moment.- Aussi l'êtes-vous, m'a-t-il dit en me prenant les mains et en les serrant doucement dans les siennes qui étoient tremblantes. Après un moment de silence où ses regards seuls me parloient, il m'a demandé quelle seroit la place que j'ambitionnerois à sa cour. Je lui ai répondu : la place de la princesse d'Armagnac (c'étoit une vieille amie du roi qui venoit de mourir).- Ah ! vous êtes bien jeune, m'a-t-il dit, pour remplacer une amie qui m'a vu naître, qui m'a tenu sur ses genoux, et que j'ai chérie dès le berceau. Il faut du temps, Madame, pour obtenir ma confiance. J'ai tant de fois été trompé ! - Oh ! je ne vous tromperai pas, lui ai-je dit ; et, pour mériter le beau titre de votre amie, s'il ne faut que du temps, j'en ai à vous donner.- Ce langage, avec mes vingt ans, l'a surpris, mais ne lui a pas déplu. En changeant de propos, il m'a demandé si je trouvois ses petits appartemens meublés d'assez bon goût.- Non, lui ai-je dit, je les voudrois en bleu.- Comme le bleu est sa couleur, cette réponse l'a flatté. J'ai ajouté qu'à cela près je les trouvois charmans.- Si vous vous y plaisez, m'a-t-il dit, j'espère que vous voudrez bien y venir quelquefois, par exemple, tous les dimanches, à la même heure qu'aujourd'hui.- Je l'ai assuré que je saisirois tous les momens de lui faire ma cour. Sur quoi il m'a quittée pour aller souper avec ses enfans. Il m'a donné rendez-vous à la huitaine, à la même heure. Je vous annonce donc à tous que je serai l'amie du roi, et que je ne serai rien de plus."

"Comme cette résolution étoit non seulement dans sa tête, mais dans son coeur, elle y tint, et j'en eus la preuve. Au second rendez-vous, elle trouva le salon meublé en bleu comme elle l'avoit désiré, attention assez délicate. Elle s'y rendoit tous les dimanches, et par Janet, l'intendant des postes, elle recevoit fréquemment, dans l'inter-

valle des rendez-vous, des lettres de la main du roi ; mais, dans ces lettres que j'ai vues, il ne sortoit jamais des bornes d'une galanterie respectueuse, et les réponses qu'elle y faisoit, pleines d'esprit, de grâce et de délicatesse, flattoient son amour-propre sans jamais flatter son amour. Mme de Séran avoit infiniment de cet esprit naturel et facile, dont l'agrément naïf et simple enchante ceux qui en ont le plus, et plaît à ceux qui en ont le moins. La vanité du roi, difficile à apprivoiser, avoit été bientôt à son aise avec elle. Dès leur second rendez-vous, les momens qui précédoient le souper du roi au grand couvert, lui avoient paru si courts, qu'il la pria de vouloir bien l'attendre, et d'agrèer qu'on lui servit à elle un petit souper, promettant d'abrèger le sien autant qu'il lui seroit possible, afin d'être avec elle quelques momens de plus. Comme il avoit dans ses cabinets une petite bibliothèque, un soir elle lui demanda quelle livre agréable pour s'occuper en son absence ; et le roi lui en laissant le choix, elle eut pour moi l'attention et la bonté de nommer Bélisaire. "Je ne l'ai point, répondit le roi ; c'est le seul de ses ouvrages que Marmontel ne m'a point donné.- Choisissez donc vous-même, Sire, lui dit-elle, un livre qui m'amuse ou qui m'intéresse.- J'espère, lui dit-il, que celui-ci vous intéressera" ; et il lui donna un recueil de vers faits au sujet de sa convalescence. Ce fut pour elle, après le souper, un ample et riche fonds d'éloges d'autant plus flatteurs, que l'esprit y laissoit parler le sentiment.

"Si le roi avoit été jeune, et animé de ce feu qui donne de l'audace et qui la fait pardonner, je n'aurois pas juré que la jeune et sage comtesse eût toujours passé sans péril le pas glissant du tête-à-tête. Mais un désir foible, timide, mal assuré, toi qu'il étoit dans un homme vieilli par les plaisirs plus que par les années, avoit besoin d'être encouragé ; et un air de décence, de réserve et de modestie, n'étoit pas ce qu'il lui falloit. La jeune femme le sentoit bien. "Aussi, nous disoit-elle, il n'osera jamais être que mon ami, j'en suis sûr, et je m'en tiens là."

"Elle lui parla cependant un jour de ses maîtresses, et lui demanda s'il avoit jamais été véritablement amoureux. Il répondit qu'il l'avoit été de Mme de Châteauroux. "Et de Mme de Pompadour ? - Non, dit-il, je n'ai jamais eu de l'amour pour elle.- Vous l'avez cependant gardée aussi long-temps qu'elle a vécu.- Oui, parce que la renvoyer, c'eût été lui donner la mort." Cette naïveté n'étoit pas séduisante. Aussi Mme de Séran ne fut-elle jamais tentée de succéder à une femme que le roi n'avoit gardée que par pitié.

"Elle en étoit à ces termes avec lui, lorsqu'elle et moi, nous quittâmes tout pour accompagner aux eaux notre amie malade et mourante.

"Mme de Séran recevoit régulièrement, tous les courriers, une lettre du roi, par l'entremise de Janel ; j'en étois confident ; je l'étois aussi des réponses ; je l'ai été depuis, tant qu'a duré leur correspondance, et je suis témoin oculaire de l'honnêteté de cette liaison. Les lettres du roi étoient remplies d'expressions qui ne laissoient rien d'équivoque. "Vous n'êtes que trop respectable !... Permettez-moi de vous baiser les mains... permettez au moins, dans l'éloignement, que je vous embrasse." Il lui parloit de la mort du dauphin, qu'il appeloit notre saint héros, et lui disoit qu'elle manquoit aux consolations dont il avoit besoin sur une perte aussi cruelle. Tel étoit son langage, et il n'aroit pas eu la complaisance de déguiser ainsi le style d'un

amant heureux. J'aurai lieu de parler encore de ces lettres du roi, et de l'impression qu'elles firent sur un esprit moins facile à persuader que le mien. En attendant, j'observe ici que le roi, à son âge, n'étoit pas fâché de trouver à goûter les charmes d'une liaison de sentiment, d'autant plus piquante et flatteuse, qu'elle lui étoit nouvelle, et que, sans compromettre son amour-propre, elle le touchoit par l'endroit le plus délicat."

[G] Les bains de Madame de Séran, p. 253]

"Quoique Mme de Séran et Mme de Marigny ne fussent point malades, elles ne laissoient pas de se donner fréquemment le plaisir du bain ; et je les entendois parler de leur jeune baigneuse comme d'un modèle que les sculpteurs auroient été trop heureux d'avoir pour la statue d'Atalante, ou de Diane, ou même de Vénus. Comme j'avois le goût des arts, je fus curieux de connoître ce modèle qu'on louoit tant. J'allai voir la jeune baigneuse. Je la trouvai belle en effet, et presque aussi sage que belle. Nous fîmes connoissance. Une de ses amies, qui fut bientôt la mienne, voulut bien nous permettre d'aller quelquefois avec elle goûter dans son petit jardin. Cette société populaire, en me rapprochant de la simple nature, me rendoit assez de philosophie pour conserver mon âme en paix auprès de mes deux jeunes dames ; situation qui, sans cela, n'eût pas laissé d'être pénible. Au reste, ces goûters n'étoient pas ruineux pour moi ; de bons petits gâteaux avec une bouteille de vin de Moselle, en faisoient les frais ; et Mme Filleul, que j'avois mise dans ma confiance, me glissoit en secret de petits flacons de vin de Malaga que sa baigneuse et moi buvions à sa santé."

[H] Voyage aux eaux de Spa. Jalousie malative de M. de Marigny, p.253-255]

"M. de Marigny revint de son voyage de Hollande ; il croyoit ramener avec lui sa femme à Paris. Mais Mme Filleul lui ayant témoigné qu'il lui feroit plaisir de lui laisser sa fille jusqu'à la fin de la saison des eaux, temps qui n'étoit pas éloigné, il parut céder volontiers à ce désir d'une mère malade ; et, comme il vouloit voir Spa en s'en allant, nos jeunes dames résolurent de l'y accompagner ; ils m'engagèrent tous à faire ce petit voyage. Je ne sais quel pressentiment me faisoit insister à tenir compagnie à Mme Filleul ; mais elle-même s'obstinant à vouloir qu'on la laissât seule, me força de partir. Ce malheureux voyage s'annonça mal. Deux Polonais de la Société de nos jeunes dames, MM. Regewski, trouvèrent qu'il seroit du bon air de les accompagner à cheval : M. de Marigny ne les vit pas plutôt caracolier à la portière du carrosse, qu'il tomba dans une humeur sombre ; et, dès ce moment, le nuage qui s'éleva dans sa tête ne fit que se grossir et devenir plus orageux.

"En arrivant à Spa, il vint cependant avec nous à l'assemblée du Ridotto ; mais plus il la trouva brillante, plus il fut frappé de l'espèce d'émotion qu'avoient causée nos jeunes dames en s'y montrant, et plus son chagrin se noircit. Il ne voulut pourtant pas avoir l'humiliation de se montrer jaloux. Il prit un prétexte plus vague.

"A souper, comme il étoit sombre et taciturne, Mme de Séran et sa femme l'ayant pressé de dire quelle étoit la cause de sa tristesse, il répondit enfin qu'il voyoit trop bien que sa présence étoit importune ; qu'après tout ce qu'il avoit fait pour être

aimé, il ne l'étoit point ; qu'il étoit haï, qu'il étoit détesté ; que la demande que lui avoit faite Mme Filloul étoit préméditée ; que l'on n'avoit voulu que se débarrasser de lui ; qu'on ne l'avoit accompagné à Spa que pour s'y amuser ; qu'il n'étoit point dupe de ces belles manières, et qu'il savoit très bien qu'il tarδοit à sa femme qu'il fût parti. Elle prit la parole en lui disant qu'il étoit injuste ; que, s'il eût témoigné la plus légère peine de la laisser près de sa mère, ni l'une ni l'autre n'auroit voulu abuser de sa complaisance ; qu'au surplus, quoique l'on eût laissé ses malles à Aix-la-Chapelle, elle étoit résolue à partir avec lui. "Non, Madame, dit-il, restez ; il n'est plus temps ; je ne veux point de sacrifices.- Assurément, répliqua-t-elle, c'en est un que de quitter ma mère dans l'état où elle est ; mais il n'en est aucun que je ne sois prête à vous faire.- Je n'en veux point, répéta-t-il en se levant de table." Mme de Séran voulut tâcher de l'adoucir. "Pour vous, Madame, lui dit-il, je ne vous parle point. J'aurois trop à vous dire. Seulement je vous prie de ne pas vous mêler de ce qui se passe entre Madame et moi." Il sortit brusquement, et nous laissa tous trois consternés. Après avoir tenu conseil un moment, nous fûmes d'avis que sa femme allât le trouver. Elle étoit pâle et toute en larmes. Dans cet état, elle eût attendu le cœur d'un tigre ; mais lui, de peur de s'adoucir, il avoit défendu de la laisser entrer, et avoit ordonné que des chevaux de poste fussent mis à sa chaise au petit point du jour.

"C'étoit de tous les maîtres le plus ponctuellement obéi. Son valet de chambre représenta que, s'il laissoit entrer Madame, il seroit chassé sur-le-champ, et que Monsieur, dans sa colère, seroit capable de se porter aux plus extrêmes violences. Nous espérâmes que le sommeil le calmeroit un peu, et je demandai seulement que l'on vînt m'avertir dès le moment de son réveil.

"Je n'avois point dormi, je n'étois pas même déshabillé, lorsqu'on vint me dire qu'il se levait. J'entrai chez lui, et, dans les termes les plus touchans, je lui représentai l'état où il laissoit sa femme. "C'est un jeu, me dit-il, vous ne connoissez point les femmes ; je les coïnois pour mon malheur." La présence de ses valets me força au silence ; et, lorsqu'il fut prêt de partir : "Adieu, mon ami, me dit-il en me serrant la main, plaignez le plus malheureux des hommes. Adieu." Et, de l'air dont il seroit monté à l'échafaud, il monta en voiture et partit.

"Alors la douleur de Mme de Marigny se changeant en indignation : "Il me rebute, nous dit-elle ; il veut me révolter, il y réussira. J'étois disposée à l'aimer, le ciel m'en est témoin ; j'aurois fait mon bonheur, ma gloire de le rendre heureux ; mais il ne veut pas l'être ; il a juré de me forcer à le haïr."

"Nous passâmes trois jours à Spa ; les jeunes femmes à dissiper la tristesse dont elles avoient l'âme atteinte ; et moi à réfléchir sur les suites fâcheuses que ce voyage pouvoit avoir. Je ne prévoyois pas encore le chagrin plus cruel qu'il alloit nous causer.

"A mesure que le sang se dépurait dans les veines de notre malade, il se formoit successivement sur sa peau, et par tout son corps une galle qui, d'elle-même, séchoit et tomboit en poussière. C'étoit-là son salut ; et, du moment que cette écume du sang avoit commencé à se répandre au-dehors, le médecin l'avoit regardée comme appelée à la vie. Mais, elle, à qui cette galle inspiroit du dégoût, et qui en trouvoit la guérison trop lente, voulut l'accélérer ; et, prenant pour cela le temps de notre absence, elle s'étoit enduit tout le corps de cérat (1). Aussitôt la transpiration de cette humeur avoit cessé, la galle étoit rentrée, et nous trouvâmes la malade dans un état plus désespéré que jamais. Elle voulut retourner à Paris ; nous la ramenâmes à peine, et elle ne fit plus que languir.

(1) Cérat : terme de pharmacie. Médicament externe plus ou moins mou qui a pour base la cire et l'huile.

[I) Mort de Madame Filleul, p. 257]

"Peu de temps après notre arrivée à Paris, nous eûmes la douleur de perdre Mme Filleul. Jamais mort n'a été plus courageuse et plus tranquille. C'était une femme d'un caractère très singulier, pleine d'esprit, et d'une esprit dont la pénétration, la vivacité, la finesse ressembloit au coup d'oeil du lynx ; elle n'avait rien qui sentît, ni la ruse, ni l'artifice. Je ne lui ai jamais vu, ni les illusions, ni les vanités de son sexe : elle en avait les goûts, mais simples, naturels, sans fantaisie et sans caprice. Son âme étoit vive, mais calme ; sensible assez pour être aimante et bienfaisante, mais pas assez pour être le jouet de ses passions. Ses inclinations étoient douces, paisibles et constantes ; elle s'y livroit sans faiblesse, et ne s'y abandonnoit jamais ; elle voyoit les choses de la vie et du monde comme un jeu qu'elle s'amusoit à voir jouer, et auquel il falloit dans l'occasion savoir jouer soi-même, disoit-elle, sans y être ni fripon, ni dupe : c'étoit ainsi qu'elle s'y conduisoit, avec peu d'attention pour ses intérêts propres, avec plus d'application pour les intérêts de ses amis. Quant aux événements, aucun ne l'étonnoit ; et dans toutes les situations elle avoit l'avantage du sang-froid et de la prudence. Je ne doute pas que ce ne fût elle qui eût mis Mme de Séran sur le chemin de la fortune ; mais elle ne fit que sourire à l'ingénuité de cette jeune femme, lorsqu'elle lui entendit dire que même dans un roi, fût-il le roi du monde, elle ne vouloit point d'un amant qu'elle n'aimeroit pas. "On t'en fera, lui disoit-elle, des rois dont tu sois amoureuse ; on te donnera des fortunes où l'on n'aît que la peine de prendre du plaisir.- Vraiment, disoit la jeune femme, vous voudriez bien tous que je fusse toute puissante, pour n'avoir qu'à me demander toutce qui vous feroit envie ; mais, pendant que vous vous amuseriez ici, je m'ennuierois là-haut, et j'y mourrois de chagrin, comme Mme de Pompadour.- Allons, mon enfant, soyons pauvres, lui disoit Mme Filleul, je serois à ta place aussi bête que toi " ; et le soir nous mangions gaiement le gigot dur, en nous moquant des grandjourns humaines. Ainsi sans s'émouvoir de la vue et des approches de la mort, elle sourit à son amie en lui disant adieu, et son trépas ne fut qu'une dernière défaillance."

[J) Voyage à Ménars. Nouvelle crise de jalousie de M. de Marigny, p. 259-260]

"M. de Marigny, raccommoé avec sa femme, abrégéoit son voyage de Fontainebleau pour aller avec elle à Ménars (1). Il désiroit que je fusse de ce voyage. Sa femme m'en prioit encore plus instamment que lui. Confident de leur brouillerie, j'espérois pouvoir contribuer à leur réconciliation ; et, par reconnaissance pour lui, autant que par amitié pour elle, je consentis à les accompagner. "Vous ne pouvez croire, monsieur, m'écrivait-il de Fontainebleau, le 12 octobre 1767, tout le plaisir que vous me faites de venir à Ménars. Il me seroit permis d'être un peu jaloux de celui que Mme de Marigny m'en a témoigné."

"Ma présence ne leur fut pas inutile dans ce voyage. Il s'éleva, entre eux, plus d'un nuage qu'il fallut dissiper. Sur la route même, en parlant avec éloge de sa femme, M. de Marigny voulut attribuer les torts qu'elle avoit eus à la comtesse de Séran. Mais la jeune femme, qui avoit du caractère, se refusa à cette excuse. "Je n'ai eu, lui dit-elle, aucun tort avec vous, et vous étiez injuste de m'en attribuer ; mais vous l'êtes bien plus encore d'en supposer à mon amie." Et, à quelques mots trop amers et trop légers qui lui

(1) Loir-et-Cher.- Château du XVIIe, acquis en 1760 par Mme de Pompadour, légué en 1764 à son frère. Transformé par Gabriel et meublé avec somptuosité. Auj. propriété de St-Gobain.

Un portrait de Van Loo représente le couple Marigny (dans une attitude qui pourrait au besoin s'interpréter comme une scène de ménage) (Merveilles des châteaux du Val de Loir, Hachette, 1964, p. 86).

échappèrent sur cette amie absente : "Respectez-la, monsieur, lui dit sa femme; vous le devez pour elle, vous le devez pour moi, et je veux bien vous dire que vous ne l'offenserez jamais sans me blesser au cœur."

"Il est vrai que, dans l'intimité de ces deux femmes, tout le soin de Mme de Séran s'employoit à inspirer à son amie, de la douceur, de la complaisance, et, s'il étoit possible, de l'amour pour un homme qui avoit, lui disoit-elle, des qualités aimables, et dont il ne falloit que tempérer la violence et adoucir l'humeur pour en faire un très bon mari.

"Un peu de force et de fierté ne laissoit pas d'être nécessaire avec un homme qui, ayant lui-même de la franchise et du courage, estimoit dans un caractère ce qui étoit analogue au sien. Nous primes donc avec lui le ton d'une raison douce, mais ferme; et je remplis si bien entre eux l'office de conciliateur, qu'en les quittant, je les laissai d'un bon accord ensemble. Mais j'en avois assez vu, et surtout assez appris dans les confidences que me faisoit la jeune femme, pour juger que ces deux époux, en s'estimant l'un l'autre, ne s'aimeroient jamais.

"Au printemps suivant, je fus encore de leur voyage en Touraine. Dans celui-ci, j'eus le plaisir de voir M. de Marigny pleinement réconcilié avec Mme de Séran; hormis quelques momens d'humeur jalouse sur l'intimité des deux femmes, il fut assez aimable entre elles. A mon égard, il étoit si content de m'avoir pour médiateur, qu'il m'offrit, en pur don, pour ma vie, auprès de Ménars, une jolie maison de campagne. Un petit bosquet, un jardin, un ruisseau de l'eau la plus pure, une retraite délicieuse située au bord de la Loire, rien de plus séduisant; mais ce don étoit une chaîne, et je n'en voulois point porter."

*

[K] Conflit entre Mme de Séran et Choiseul. Logement de Marmontel, p. 262-263]

"Un logement fait à souhait pour moi me fut offert par la comtesse de Séran, dans un hôtel que le roi lui avoit donné. Ceci me fait reprendre le fil de son roman.

"A son retour d'Aix-la-Chapelle, le roi l'avoit reçue mieux que jamais, sans oser davantage. Cependant le mystère de leurs rendez-vous et de leurs tête-à-tête n'avoit pas échappé aux yeux vigilans de la cour; et le duc de Choiseul, résolu d'éloigner du roi toute femme qui ne lui seroit pas affidée, s'étoit permis contre celle-ci quelques propos légers et moqueurs. Dès qu'elle en fut instruite, elle voulut lui imposer silence. Elle avoit pour ami la Borde, banquier de la cour, dévoué au duc de Choiseul, auquel il devoit sa fortune. Ce fut chez lui et devant lui qu'elle eut une entrevue avec le ministre. "J'ai, monsieur le duc, lui dit-elle, une grâce à vous demander; mais auparavant, je veux vous engager à me rendre justice. Vous parlez de moi fort légèrement, je le sais; vous croyez que je suis du nombre des femmes qui aspirent à posséder le cœur du roi, et à prendre sur son esprit un crédit qui vous fait ombrage. J'aurois pu me venger de vos propos; j'aime mieux vous détromper. Le roi désiroit de me voir; je ne me suis pas refusée à ce désir; nous avons eu des entretiens particuliers et une relation assidue. Vous savez tout cela; mais ce que vous ne savez pas, les lettres du roi vont vous l'apprendre. Lisez; vous y verrez un excès de bonté; mais autant de respect pour moi

que de tendresse, et rien dont je doive rougir. J'aime le roi, ajouta-t-elle, je l'aime comme un père ; je donnerais pour lui ma vie ; mais, tout roi qu'il est, il n'obtiendra jamais de moi que je le trompe et que je m'avilisse en lui accordant ce que mon cœur ne peut ni ne veut lui donner."

"Le duc de Choiseul, après avoir lu les lettres qu'elle lui avait remises, voulut se jeter à ses pieds. "Pardieu, Madame, lui dit-il, je suis coupable, je l'avoue, j'en ai trop cru l'apparence. Le roi a bien raison : vous n'êtes que trop admirable. Maintenant dites-moi ce que vous demandez, et à quoi peut vous être bon le nouvel ami que vous venez de vous attacher pour la vie."

"Je suis, lui dit-elle, au moment de marier ma sœur à un militaire estimable. Ni parents, ni moi, ne sommes en état de lui faire une dot."

"Eh bien ! Madame, il faut, lui dit-il, que le roi prenne soin de doter Mlle votre sœur ; et je vais obtenir pour elle, sur le trésor royal, une ordonnance de deux cent mille livres. - Non, monsieur le duc, non : nous ne voulons, ni ma sœur ni moi, d'un argent que nous n'avons pas gagné et ne gagnerons point. Ce que nous demandons est une place que M. de la Barthe a méritée par ses services ; et la seule faveur que nous sollicitons, c'est qu'il l'obtienne par préférence à d'autres militaires qui auraient le même droit que lui d'y prétendre et de l'obtenir." Cette faveur lui fut aisément accordée. Mais tout ce que le roi put lui faire accepter pour elle-même, fut le don de ce petit hôtel où elle m'offroit un logement.

"Comme j'allais m'y établir, je me vis obligé d'en préférer un autre ; et voici par quel incident.

"Mon ancienne amie, Mlle Clairon, ayant quitté le théâtre et pris une maison assez considérable à la descente du Pont-Royal, désiroit de m'avoir chez elle. Elle me savait engagé avec Mme de Séran ; mais, comme elle la connoissoit bonne et sensible, elle l'alla trouver à mon insu ; et, avec son éloquence théâtrale, elle lui raconta les indignités qu'elle avait essuyées de la part des gentilshommes de la chambre, et la brutale ingratitude dont le public avait payé ses services et ses talens. Dans sa retraite solitaire, sa plus douce consolation aurait été d'avoir auprès d'elle son ancien ami. Elle avait un appartement commode à me louer ; elle étoit bien sûre que je l'accepterois, si je n'étois pas engagé à occuper celui que Mme la comtesse avait eu la bonté de m'offrir. Elle la supplioit d'être assez généreuse pour rompre elle-même cet engagement, et pour exiger de moi que j'allasse loger chez elle. "Vous êtes environnée, Madame, lui dit-elle, de tous les genres de bonheur ; et moi je n'ai plus que celui que je puis trouver dans la société assidue et intime d'un ami véritable. Par pitié, ne m'en privez pas."

"Mme de Séran fut touchée de sa prière. Elle me soupçonna d'y avoir donné mon consentement ; je l'assurai que non. En effet, le logement qu'elle faisoit accommoder pour moi et à ma bienséance, m'auroit été plus agréable ; j'y aurois été plus libre et à deux pas de l'Académie. Cette proximité seule auroit été pour moi d'un prix inestimable dans les mauvais temps de l'année, durant lesquels j'aurois le Pont-Royal à traverser, si je logeois chez Mlle Clairon. Je n'eus donc pas de peine à persuader à madame de Séran, qu'à tous égards c'étoit un sacrifice qui m'étoit demandé. "Eh bien ! dit-elle, il faut faire ce sacrifice ; Mlle Clairon a sur vous des droits que je n'ai pas." (1)

(1) En définitive, Marmontel s'installa en 1773, chez Mme de Séran, rue de l'Oratoire. Cf. ci-dessous p. 63

[L] Séjour au château de la Tour, p. 272

"Je faisais ma cour à la comtesse de Séran aussi assidûment qu'il m'étoit possible, sans lui être importun. Elle avoit la bonté de vouloir que j'allasse passer le printemps avec elle en Normandie, dans son petit château de la Tour, qu'elle embellissoit. Je l'y accompagnois. Que n'aurois-je pas quitté pour elle ? Tout ce que peut avoir de charme l'amitié d'une femme et sa société la plus intime, sans amour, je le trouvois auprès de celle-ci. Certainement, s'il eût été possible d'être amoureux sans espérance, je l'aurois été de Mme de Séran ; mais elle me marquoit la limite des sentimens qu'elle avoit pour moi, et de ceux qu'il m'étoit permis d'avoir pour elle, avec tant d'ingénuité, qu'il n'arrivoit pas même à mes désirs d'aller au-delà."

*

[M] Mort de Louis XV. Mme de Séran vend son hôtel, p. 276

"Mme de Séran fut plus sage [que Bouret]. N'ayant plus, à la mort du roi, aucune perspective de faveur et de protection, ni pour elle, ni pour ses enfans, elle fit un emploi solide de l'unique bienfait qu'elle avoit accepté ; et le nouveau directeur des bâtimens, le comte d'Angiviller, lui ayant proposé de céder, pour lui, son hôtel à un prix convenable, elle y consentit. Ainsi nous fûmes délogés l'un et l'autre, en 1776, trois ans après qu'elle m'eut accordé cette heureuse hospitalité." (1)

*

* *

IV.- COMMENTAIRE DU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE de la page 50

"La Maison de Séran, tirant son nom d'un fief (Orne) de l'élection de Falaise, était citée dès 1146 et prouvait sa filiation depuis 1444." Le Baron de Hoelmont a publié la généalogie de la branche aînée (ligne de la Tour et d'Audrieu) depuis le XVII^e s. Nous nous contenterons ci-dessous d'apporter quelques commentaires sur la fin du XVIII^e s., en nous aidant des inscriptions tumulaires de St-Pierre-Canivet relevées par A. de Caumont (t.2, p.493-94), aujourd'hui partiellement effacées.

*

1.- Guillaume-François de Séran, sgr de la Tour (1635-1690), capitaine de cavalerie, x 1666 Elisabeth du Thon, fille d'un président en l'élection de Caen.- Dont :

1) Gilles-François, qui suit

2) Marie-Elisabeth-Irène, mariée en 1706 à son voisin de campagne Jacques DU BUISSON, éc., dgr du Longpré (château subsistant sur Aubigny).- Dont :

a) Marie-Catherine-Irène DU BUISSON ["Madame Filleul", citée par Marmontel] qui épousa [en 1747, d'après M. C. de Mons], Charles FILLEUL, "commissaire en vins de Falaise" (Mémoires de Dufort de Cheverny), éc., secrétaire du roi, payeur des rentes à l'Hôtel de ville de Paris. Les deux filles nées de ce mariage à plusieurs années d'intervalle furent (un peu trop généreusement) attribuées à Louis XV, permettant à leur arrière-petit-fils le duc de Nemours de se dire : "Arrière-petit-fils de roi [inexact], petit-fils d'évêque, fils de reine, frère d'Empereur."

De Charles Filleul et de Marie-Catherine-Irène du Buisson naquirent :

(1) Ch.-Claude de Flahaut de la Billarderie, comte d'Angiviller (1730-1809), nommé à la direction des bâtimens du roi en 1774 par le jeune Louis XVI. Vers 1779, Adélaïde Filleul deviendra sa parente par son mariage (sa belle-sœur ?).

aa) Marie-Françoise-Julie-Constance FILLEUL; amie intime de Madame de Séran; citée par Marmontel; mariée au frère de Madame de Pompadour, Abel POISSON, marquis de MARIGNY (1727-1781), nommé à 20 ans directeur général des bâtiments, jardins, arts et manufactures du roi (en survivance), puis en titre en 1751 (ce qui lui permit de favoriser les oeuvres de Boucher, Cochin, Coustou, Pigalle, Soufflot, Carle Van Loo, Joseph Vernet), démissionnaire en 1773; héritier de sa soeur en 1764 (Château de Méners, Hôtel d'Evreux à Paris [auj. Elysée]).

Julie Filleul imposa à son mari, dans son hôtel, la présence de son père (qui spécula et finit tragiquement); "évanouie, assez acariâtre, elle mena la vie dure à ce gros garçon de Marigny"; elle l'abandonna, lors de sa disgrâce en 1773, en s'enfuyant avec le cardinal de Rohan (L. Hauteceur, Hist. de l'architecture classique, t. 4, p. 72, 73, 198, d'après Marquiset)

bb) Adélaïde-Marie-Emilie FILLEUL (1761-1836), propriétaire de Longpré à Aubigny; sortie du couvent à 18 ans pour épouser le Comte de FLAHAUT, né vers 1722, guillotiné en 1793; remariée avec le portugais José-Maria de SOUZA (1758-1825), diplomate, éditeur des Lusiades de Camoëns et traducteur des Lettres portugaises. Mme de Souza, liée avec Mme Tallien, Joséphine et Napoléon, écrivit elle-même plusieurs oeuvres romanesques qui eurent du succès (dont Adèle de Senanges, publié à Londres en 1794). D'une liaison avec Talleyrand, elle eut Auguste-Charles de FLAHAUT (1785-1870), aide de camp de Murat, baron, puis comte de l'Empire, général (1813), pair de France et diplomate sous Louis-Philippe, sénateur (1853) et grand chancelier de la Légion d'honneur.

Aug.-Ch. de FLAHAUT et la reine Hortense étaient les parents du futur duc de MORNY (1811-1865), élevé par sa grand-mère Souza.

II.- Gilles-François de Séran (1667-1726), sgr de la Tour, officier; marié trois fois.- De son premier mariage naquit :

- 1) Louis-François qui suit
- 2) Léonor-Joseph, prêtre, littérateur (Cf. p. 47) (1)

III.- Louis-François de Séran (v. 1700-1766), sgr de la Tour, anc. gouverneur des pages du duc d'Orléans.- Dont :

IV.- Louis-François-Anne de SERAN, chev., baron d'Audrieu, sgr de la Tour, comte de Séran, gouverneur des pages du duc d'Orléans (comme son père et son beau-père); marié en 1767 avec Adélaïde de BULLIQUOUD, née en 1743, morte de saisisement lors de son arrestation en 1793; fille aînée de Michel de B., commissaire de l'artillerie, gouverneur des pages du duc d'Orléans.

Sur le mariage du comte de Séran, cf. p. 54.

(1) Pensionné, par le roi croyons-nous, sur le Mercur de France en 1758, de 1.200 l. (Mémoires de Marmontel, Ed. Renwick, p. 493, n° 32)

- CHATEAU de "La Tour" -

Le Château de "La Tour" à St PIERRE CANIVET est l'un des plus beaux que nous ayons dans la place de Falaise. Situé au centre d'une cour d'honneur, entourée de douves, il présente un classicisme de grande classe. Son ordonnance est extrêmement sobre, mais très équilibré ; nous sommes en présence d'un style très épuré qui annonce déjà les compositions architecturales du Directoire et de l'Empire. Plus d'arabesques, ni d'accolades si chères à l'époque précédente, toutes les lignes se coupent à angle droit, avec des linteaux rectilignes. Plus de sculptures, tout juste avons nous quelques consoles et un balcon à balustres, placé au centre de l'étage.

La décoration réside dans le rythme des fenêtres à petits carreaux, et dans la partie centrale, légèrement en saillie, qui s'achève à la hauteur du toit, par un fronton triangulaire très classique.

La remarquable qualité de "La Tour" réside dans ses proportions, dans l'harmonie de ses volumes, dans la pureté de sa composition.

Qui a construit cette oeuvre architecturale de grande classe ? Le propriétaire d'abord, l'architecte ensuite.

La terre de "La Tour" appartenait à la fin du règne de Louis XV à Madame de SERAN. C'est elle qui a commandé ce château qui était alors une nouveauté, dans l'évolution des styles.

C'était une femme agréable, cultivée et qui, ce qui ne gâtait rien, d'une grande beauté. Elle eut, on s'en doute, beaucoup de succès. Elle était très liée avec les poètes et les écrivains de son temps, et notamment avec Marmontel et Delisle, qui l'ont célébrée comme l'une des femmes les plus accomplies de ce XVIIIème siècle qui en compte un si grand nombre. L'un et l'autre vinrent faire des séjours à "La Tour" qui éclatait alors dans toute la fraîcheur de sa construction récente.

MARMONTEL a parlé d'elle dans ses mémoires : "ce qui me ravissait en elle, écrit-il, c'étaient les grâces de son esprit, la mobilité de son imagination, le tour futil et naturel de ses idées, de son langage, et une certaine délicatesse de la pensée et des sentiments, qui comme celle de la physionomie, semble être réservée à son sexe. Ses entretiens étaient une école pour moi, non moins utile qu'agréable ..."

On conserve à "La Tour" le portrait de Madame de Séran.

Passons maintenant à l'architecte. On a avancé le nom de BELANGER, l'architecte de Bagatelle. Nous n'avons sur ce point aucune certitude, mais de très grandes probabilités. En 1758, Marmontel, l'ami de Madame de Séran, fut nommé Secrétaire des Bâtiments du Roi. Par cette fonction, il fut en rapport avec tous les grands architectes de l'époque ; notamment avec Bélanger, qui était le premier architecte du Comte d'Artois. Il est très probable que ce fut Marmontel qui le recommanda à Madame de Séran.

Il semble bien que "La Tour" fut un essai pour Bélanger. Il était au début de sa carrière et n'avait alors que 26 ans puisque "La Tour" fut construite vers 1771. Par la suite, il se dégagait davantage des normes du XVIIIème siècle en créant un style bien à part.

Là où Bélanger donna sa pleine mesure ce fut dans la décoration intérieure de "La Tour". Dans le vestibule et dans le salon central il a abandonné résolument la partie des boiseries murales. Il y substitue une décoration sculpturale en pierres apparentes. Les dessus de portes sont en particulier d'une richesse, d'une beauté remarquables. On dirait qu'il a voulu créer un contraste avec la sobriété de l'ordonnance extérieure.

Cette innovation eut beaucoup de succès, surtout sous l'Empire. La Malmaison et Compiègne en sont des exemples très représentatifs.

Un très beau mobilier complète cette harmonieuse symphonie architecturale.

Le Château de "La Tour" peut donc être considéré à juste titre comme une étape dans l'histoire de notre architecture française.

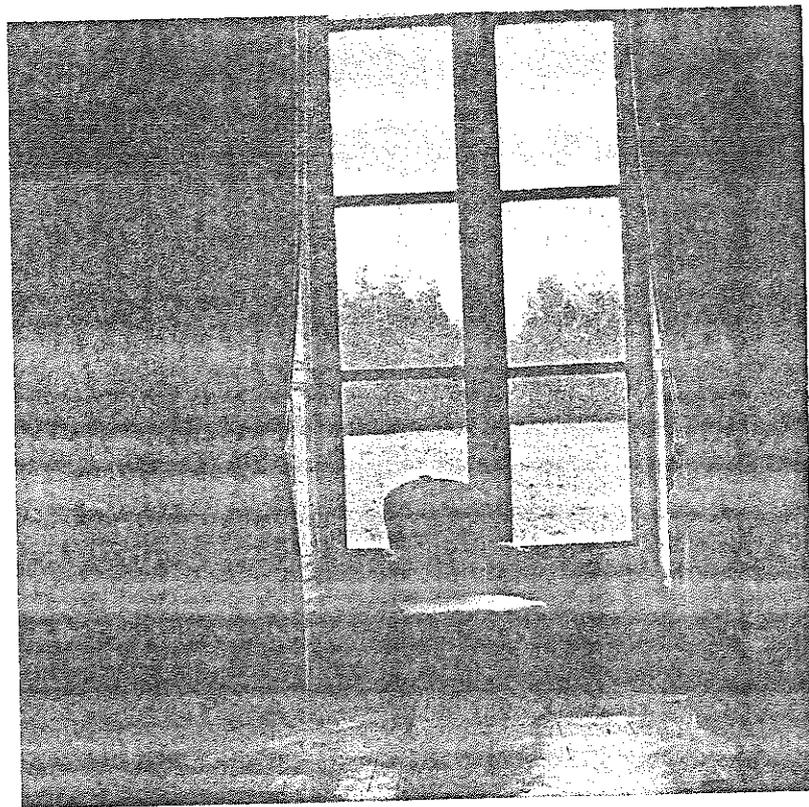
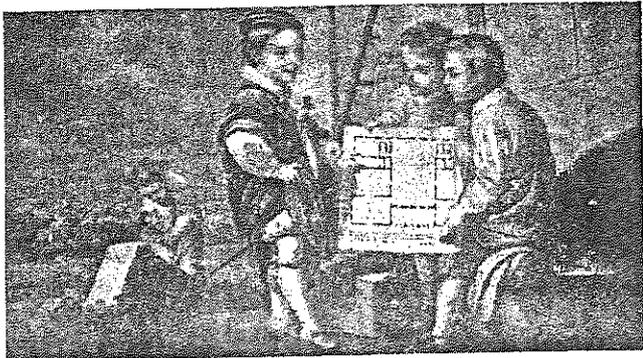
Henri PELLERIN

Président des Amis des Monuments
et Sites du Calvados.

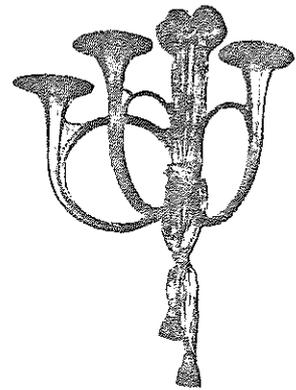


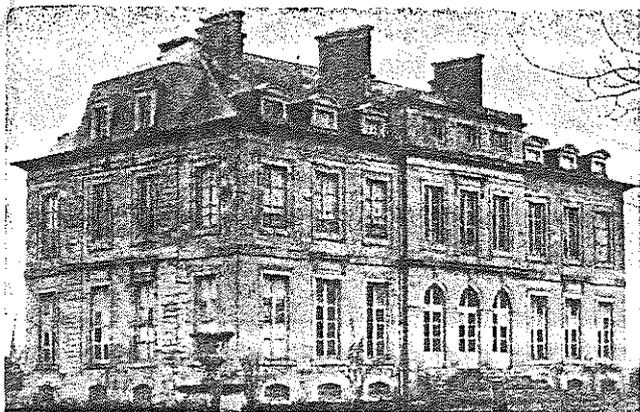
ART DE BASSE-NORMANDIE

N° 19 — AUTOMNE 1960 — Prix : 3 NF



Le salon donne sur le parc. Ses murs sont habillés d'élégantes boiseries Louis XVI dont les angles sont ornés de feuillages. La décoration a été inspirée par les goûts des propriétaires : les dessus de porte sont consacrés aux arts — la Musique et l'Architecture sont reproduits ici — ; les appliques en forme de cor de chasse nous rappellent qu'ils étaient aussi de grands chasseurs. Les consoles et les canapés, conçus spécialement pour la pièce, sont d'origine.

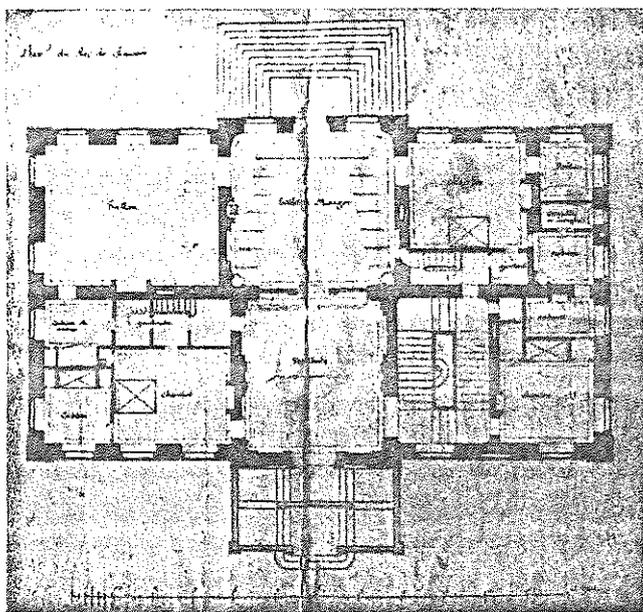




Venant de Caen ou de Falaise, le visiteur emprunte une avenue longue d'un kilomètre ; il se dirige d'abord vers l'ouest, puis oblique brusquement vers le sud ; il laisse à droite et à gauche les communs et le pittoresque colombier du xvii^e siècle ; il franchit sur un pont des douves qui ont conservé leur tracé du xviii^e siècle et arrive dans la cour d'honneur face au château.

La façade sud diffère légèrement de la façade nord. Le corps central est éclairé à chaque étage par trois baies (au lieu d'une) ; à la place d'un fronton il est surmonté d'une attique.

Plan du rez-de-chaussée de La Tour par Basché, architecte présumé du château. La disposition des pièces principales : vestibule, salle à manger, salon, chambre, se retrouve dans le plan actuel.



Celui-ci fut construit d'un seul jet. Un livre de dépenses conservé au chartrier nous indique que les travaux furent commencés en 1769. Dans le vestibule est inscrite la date de 1770. L'architecture est d'une grande simplicité. La façade nord est percée de 14 ouvertures ; celles du rez-de-chaussée sont plus hautes d'un quart que celles de l'étage. Le corps central, en saillie très légère, est souligné par des chaînages et coiffé d'un fronton triangulaire orné d'armoiries et de fruits ; entre les chaînages, des consoles semblent attendre des bustes. La porte d'entrée, cintrée, ouvre sur un perron évasé qui ne date que de 1882 et qui a remplacé un perron rectangulaire à double descente. Au-dessus, la porte-fenêtre, garnie d'un balcon, est rectangulaire comme les autres baies de la façade ; son encadrement est souligné de sobres moulures. Le toit à la mansarde est éclairé par des lucarnes basses à fronton circulaire et, au-dessus du corps central, par deux oculi.

La façade sud présente quelques variantes : l'avant-corps ne comporte pas de chaînages ; les ouvertures du rez-de-chaussée, au nombre de trois, sont cintrées ; celles de l'étage rectangulaires. Au-dessus, pas de fronton, mais une attique percée de fenêtres carrées. Devant cette façade s'élevaient autrefois des parterres dont la splendeur est évoquée par deux grandes urnes de pierre ornées de bas-reliefs mythologiques. Au-delà commencent les bois.

Si l'on en juge par un plan du xviii^e s. — signé Basché — que nous avons retrouvé dans les archives, le château a conservé à peu près intacte sa distribution intérieure primitive. Seules les pièces secondaires et les appartements de commodité ont subi quelques modifications. Le vestibule est décoré des armoiries de la famille de Séran et d'amours soutenant des effigies féminines. L'on passe directement dans la salle à manger dont les trois portes-fenêtres donnent sur le parc ; trois autres baies leur font face du côté vestibule : celle du centre est une porte, les deux autres, fixes, sont garnies de glaces. L'un des côtés de la pièce est orné d'une peinture en trompe-l'œil représentant Cérès. Sur les portes, de bas-reliefs évoquent les saisons, d'après Houdon. Les écoinçons sont remplis de feuillages de chêne.

Le salon, à gauche, est la pièce la plus spacieuse et la plus agréable du château. Cinq fenêtres l'éclairaient abondamment et le mettent en contact intime avec les bois, tout proches. Les boiseries, d'un tracé très pur, sont d'époque ainsi que les quatre dessus de porte qui ont pour thème les Arts, personnifiés par des enfants. De part et d'autre de la cheminée et dans les entre-fenêtres, des appliques en forme de cors de chasse invitent aux plaisirs de la vénerie. Les deux canapés et les consoles ont été exécutés spécialement pour la pièce. Les sièges, d'époque Louis XV, ne choquent nullement dans ce cadre Louis XVI.

A droite de la salle à manger, la chambre de Madame de Séran n'a plus son riche mobilier



Deux des chambres sont tapissées de papiers peints chinois d'époque K'ien Long. L'un d'eux reproduit des scènes de la vie quotidienne : par ses détails nombreux et pris sur le vif, il constitue un véritable documentaire sur la Chine du XVIII^e s. L'autre est orné d'arbustes en fleurs exubérants ; perchés sur les branches, de magnifiques oiseaux étalent leur plumage multicolore.



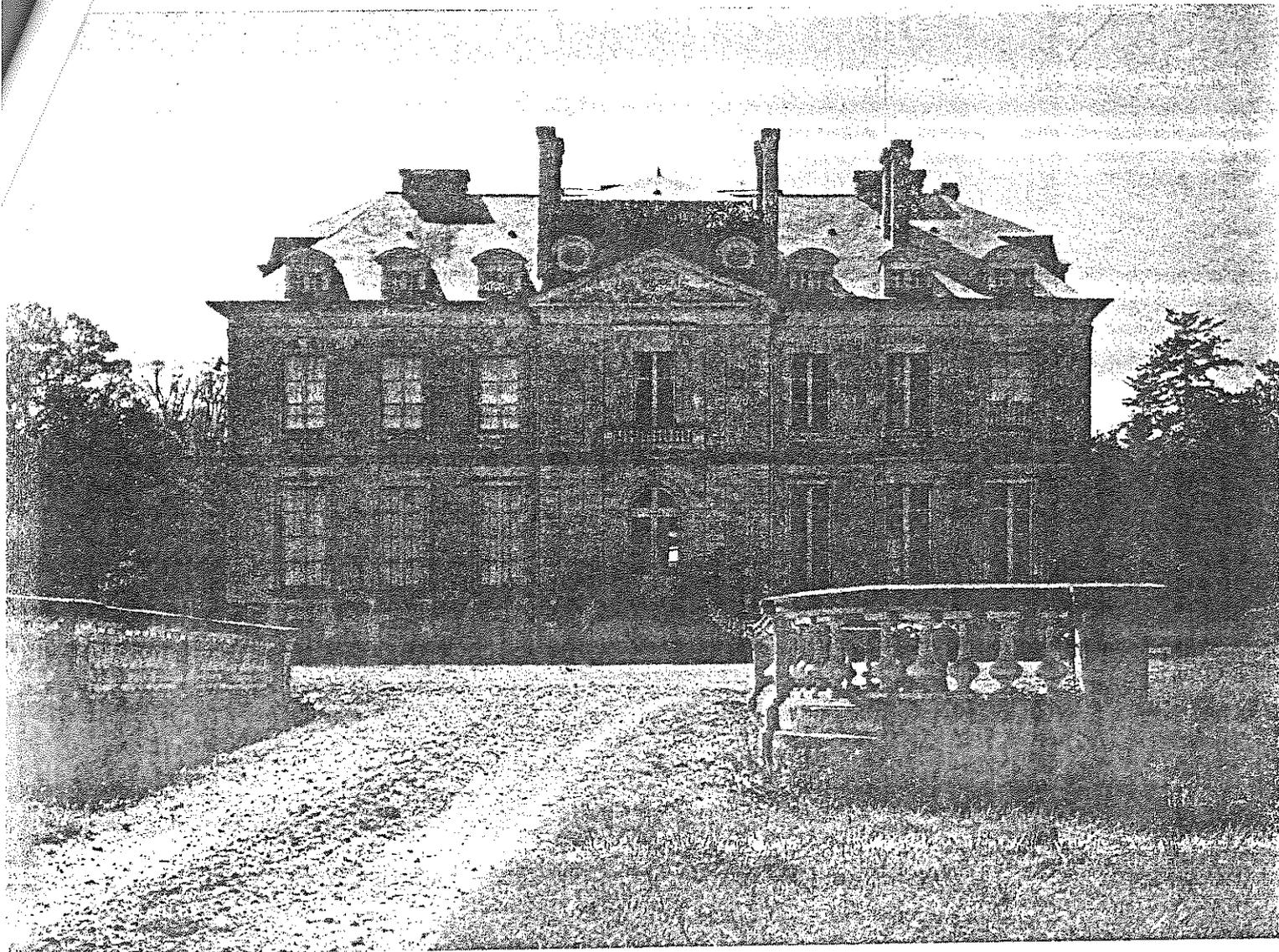
d'antan, que la tradition disait offert par Louis XV en personne. « Cette chambre rocaille toute rutilante d'or et de damas cramois » a conservé seulement ses deux dessus de porte dont l'un représente la Nuit (madame de Sérán ?) et l'autre l'Aurore (sa cousine, madame de Flavigny ?) A l'étage se trouvent les autres chambres. Deux d'entre elles sont tapissées de papiers peints chinois uniques dans la région. Ils appartiennent à l'époque K'ien-Long et semblent avoir été posés peu après l'achèvement du château. Le papier de la chambre la plus grande représente des scènes de la vie quotidienne chinoise. Celui de la plus petite, contiguë à l'autre, est orné d'arbustes, de fleurs, de fruits et d'oiseaux. Les coloris sont légèrement passés, mais l'exubérance des lignes donne à ces papiers une richesse extraordinaire.

Si nous connaissons à peu près la date de construction de La Tour — 1769-1770 — nous ignorons à peu près tout de son architecte, ce Basché dont

nous avons reproduit le plan. Était-ce un normand ou un parisien ? Connaisait-il les architectes des demeures du voisinage qui furent bâties à la même époque — Assy et l'hôtel de Saint-Léonard de Falaise par exemple — ? Dans l'une et dans l'autre est marqué un parti de retour à l'antique que nous ne retrouvons pas à La Tour. Ici nous sommes en présence du style Louis XVI le plus classique, héritier d'une vieille tradition. L'influence de la mode, à peine perceptible, est heureusement compensée par un sens parfait des proportions et par une simplicité du meilleur goût.

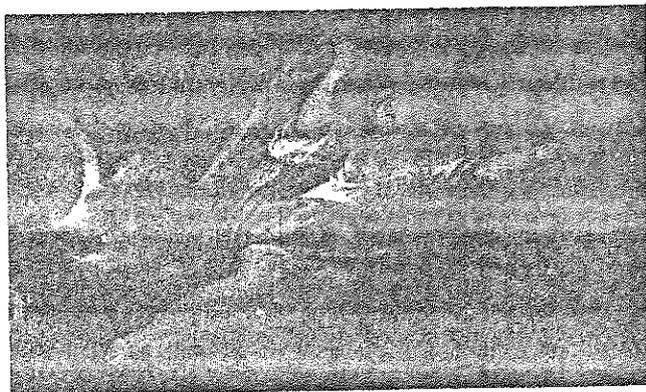
La beauté du château de La Tour peut ne pas apparaître au touriste ordinaire, plus sensible aux beautés d'une architecture pittoresque où l'effet et le mouvement sont recherchés. Mais l'amateur averti goûte sans réserve cette belle demeure qui évoque si bien la distinction de la vie française à la veille de la Révolution.

L. H.



La façade nord du château de la Tour doit sa beauté à l'harmonie des proportions. La décoration, d'une extrême sobriété, est entièrement soumise à l'architecture.

Selon la tradition, ce dessus de porte de la chambre du rez-de-chaussée, qui personnifie la Nuit, serait le portrait de Madame de Séran, amie de Delille et de Marmontel.



*Près de bois romantiques
un château de pur style Louis XVI
conserve le souvenir
des beaux esprits qui en furent les hôtes
dans les dernières années de l'ancien régime*

Situé sur la commune de Saint-Pierre-Canivet, à 4 kilomètres au nord-ouest de Falaise, le château de La Tour avoisine par ses terres les domaines d'Aubigny, de Longpré et de l'ancienne abbaye cistercienne de Villers-Canivet. C'est en 1444 que la famille de Séran entra en possession du fief de La Tour, ou de Canivet, qui lui fut accordé par le roi Henri IV avec lequel elle était revenue d'Angleterre. Elle l'a toujours conservé depuis et le propriétaire actuel, le comte Alain de la Moussaye, est le descendant direct de la dernière des Séran.

A la fin du XVIII^e s., Madame de Séran fit du château de La Tour — dont la construction venait d'être achevée — l'un des rendez-vous les plus célèbres des écrivains du temps. « Autour d'elle — nous dit Galeron — s'était formée une cour de beaux esprits, parmi lesquels on remarquait Delille »... « Delille de Marmontel vinrent plusieurs fois au château de La Tour ». Marmontel, dans ses *mémoires*, représente Madame de Séran « comme l'une des femmes les plus agréables de son temps ». D'après une tradition familiale, ses traits nous seraient conservés dans le dessus de porte de la chambre du rez-de-chaussée qui symbolise la « Nuit ». A la même époque un abbé de Séran connaissait une certaine notoriété comme écrivain. Il publiait en 1762 *l'Art de sentir et de juger en matière de goût* dont le titre aussi bien que le contenu sont bien caractéristiques de la seconde moitié du siècle.

Le domaine de La Tour est occupé en majeure partie par des bois. Les bois du Roi, achetés au cours du XIX^e siècle, ont été réunis aux bois de La Tour proprement dits. Les uns et les autres s'étendent au sud et à l'ouest du château sur 430 hectares. Ils sont plantés d'essences très diverses: chênes,

hêtres, bouleaux, sapins de Normandie — dont certains atteignent une hauteur exceptionnelle —. Le charme romantique de ces bois et leurs curiosités sont parfaitement décrits par Galeron : « On cite, dans les bois de La Tour, comme une beauté naturelle, très digne d'être visitée, une fontaine fraîche et limpide qui sort du pied des rochers, et qui forme un petit ruisseau dont les eaux s'écoulent avec une douceur infinie au milieu de sentiers tortueux, jusqu'aux douves du château. Nous ne croyons pas, en effet, qu'il y ait rien dans ce pays de plus gracieux que ces bocages. Les eaux, dans leur cours, remplissent d'anciens fossés du milieu desquels s'élève une masse de bosquets qu'on nomme l'île d'amour. C'était le rendez-vous des poètes et des amants pendant les chaleurs de midi. De beaux sapins, de longs bouleaux, des acacias, des lianes de chèvre-feuille des aubépines, l'embellissent et la parfument ; tout y invite à la fois à la mollesse et au plaisir. Là, cependant, existait jadis un ancien châtel dont la mémoire s'est conservée dans la contrée... » La source dont il est fait mention est qualifiée par les gens du pays de « fontaine bouillante », appellation qui a sans doute un sens plus sentimental que thermique ! Tout près de là, sur une pierre, sont gravés des vers attribués à Marmontel :

« Si tu sais réfléchir, contemple ce ruisseau ;
Il doit te présenter l'image de la vie :
Que d'obstacles à vaincre ! un enfant, un roseau
Peut contraindre sa marche au gré de son envie ;
Mais, honteux d'en gémir, il triomphe de tout ;
Il voit sans s'effrayer la pente qui l'entraîne ;
Sa course est un travail, et la mort est au bout.
Mortel, ainsi que lui, supporte donc ta peine !... »



La splendeur des anciens parterres est évoquée par deux urnes monumentales en pierre. Harmonieusement galbées et ciselées, elles se détachent sur la masse enchevêtrée et sombre des bois, faisant un contraste significatif entre l'art du siècle le plus policé et la rudesse, à peine corrigée de la nature.